



ACTED

DOCUMENT DE LEÇONS APPRISSES FOIRES ALIMENTAIRES

REGION DE TILLABERI
DEPARTEMENTS DE BANIBANGOU ET DE ABALA



FOIRE ALIMENTAIRE A TABOTAKIT (ABALA), 3 OCTOBRE 2012

ACTED

BUREAU DE NIAMEY
Niamey, BP 14 004,
rue Issa Béri, IB 32,
Tel: +227 99 41 51 15

SIEGE
33, rue Godot de Mauroy
F-75009 Paris
Tel +33 1 42 65 33 33
Fax +33 1 42 65 33 46
E-mail paris@acted.org
Site Web www.acted.org

AVRIL – OCTOBRE 2012

AVEC LE SOUTIEN DE DG-ECHO

COMMISSION EUROPÉENNE



Aide humanitaire

RESUME DU PROJET

Nom de l'organisation	ACTED (Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement)
Titre de l'action	Réponse à la situation d'extrême insécurité alimentaire dans la région de Tillabéri
Pays/Région	République du Niger, Région de Tillabéri
Début du projet	1 ^{er} avril 2012
Fin du projet	31 octobre 2012
Objectif	Améliorer la situation alimentaire des ménages grâce la protection des moyens d'existence des ménages les plus vulnérables et à la sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles et alimentaires
Zone d'intervention	Département de Banibangou : 15 villages et hameaux (<i>Bachikoina, Banibangou Haoussa, Banibangou Zarma, Bazeizé Koirra, Bissaou, Garbey Tchaganda, Goulla, Koulkouta Peulh, Moudouk et Moudouk Goula, N'gaba, Sabarabanda, Salkadamna, Tilloa, Wagani</i>) Département d'Abala : 9 villages et hameaux (<i>Agadjiney, Dogaga, Tabotakit, Tamalolo, Tanigamat Hameau, Tiguizéfane Issa, Tiguizéfane Roifi, Tiguizéfane Tabre, Tilimoune</i>)
Nombre de bénéficiaires	23 418 personnes soit 2813 ménages ont bénéficié des foires alimentaires

SOMMAIRE

1. CONTEXTE	4
2. MISE EN OEUVRE	5
A. Ciblage	5
B. Sensibilisations	5
C. Organisation des foires	6
a) Sélection des fournisseurs	6
b) Tenue des foires	6
c) Paiement des fournisseurs	7
d) Suivi des marchés	7
3. LECONS APPRISES	8
A. Points forts	8
a) Méthodologie de ciblage	8
b) Atouts des foires alimentaires comme intervention de soutien lors de crise alimentaire	8
B. Points faibles	9
a) Identification des bénéficiaires	9
b) Organisation des foires	9
c) Organisation des séances de sensibilisation en assemblées villageoises	10
4. RECOMMANDATIONS	11
Sélection des fournisseurs	11
Suivi des marchés	11
Tenue des foires	11

1. CONTEXTE

Au Niger, les productions agropastorales, poumons de l'économie rurale, restent fortement tributaires des aléas climatiques et des ennemis des cultures. En 2005 et en 2009, le Niger a été confronté à de graves crises alimentaires et pastorales se traduisant par une flambée des prix des principales céréales consommées (mil, sorgho, maïs et riz) et le recours à des stratégies néfastes pour les moyens de subsistance des populations vulnérables. Ces différents chocs récurrents fragilisent la résilience des ménages.

En 2011, le Niger, à l'instar de tous les pays du Sahel, a vécu à nouveau, une crise alimentaire due à la conjonction de plusieurs événements : mauvaise répartition spatio-temporelle des précipitations ; attaques des ennemis des cultures (gerboise, sauterelles, criquets pèlerins, mineuse de l'épi et oiseaux granivores) à presque tous les stades phénologiques. **Plus de la moitié des villages (6981 villages regroupant plus de 6 millions de personnes) ont fait face à un déficit céréalier, estimé sur l'ensemble du Niger à 519 639 tonnes** (environ 15% des besoins alimentaires de la population du Niger). La région de Tillabéri était parmi les plus touchées avec un déficit estimé à 164 146 tonnes. En ce qui concerne les pâturages, selon les informations du Système d'Alerte Précoce (SAP) de janvier 2012, **le déficit fourrager était estimé à 10 222 308 tonnes (l'équivalent de 50% des besoins du cheptel national en UBT)**. Une nouvelle crise pastorale s'annonçait, alors que de nombreux ménages subissent encore les conséquences des crises précédentes.

Devant cette situation, aggravée par un afflux massif de déplacés maliens consécutif au conflit militaro-politique, l'Etat nigérien a lancé un appel international pour soutenir les populations vulnérables.

33,2% de la population totale des départements de Ouallam et Filingué, faisait face à une insécurité alimentaire sévère et la plupart des villages étaient déficitaires au niveau céréalier et fourrager de 55 à 80%. Dès lors, l'urgence alimentaire était très forte et ce jusqu'à la prochaine récolte (septembre 2012).

Afin de soutenir les ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, ACTED a mis en œuvre un projet de coupons et de foires alimentaires pour les aider à couvrir leurs besoins alimentaires pendant les 4 mois de la période de soudure (juillet à septembre). Parallèlement, des sensibilisations ont été menées sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles.



Foire de Tabotakit – 27 juillet 2012



Foire de Banibangou – 24 juillet 2012

2. MISE EN OEUVRE

A. Ciblage

Pour ce ciblage, afin de minimiser les risques de chevauchement, la coordination nationale d'ACTED a eu, en amont, des concertations avec les différentes structures intervenant dans la zone. Des ateliers de validations au niveau départemental ont été organisés en collaboration avec les autorités locales, administratives et coutumières, les Comités sous régionaux du Système d'Alerte Précoce et de Gestion de Crise et les représentants locaux des structures intervenant dans la zone. Ces ateliers ont permis d'affiner le choix des villages. Une mission de monitoring de ECHO, maître d'ouvrage, en début de projet (26/04/12) a permis d'adapter le ciblage du projet (réduction de la zone d'intervention et la prise en compte de tous les ménages pauvres et très pauvres) pour avoir un effet optimum au vu des ressources et du temps impartis.

A cette occasion, la méthodologie de ciblage de ménages a aussi été révisée. Cette dernière est fondée une démarche participative et inclusive (hameaux et village mère sont visités) faisant recours à des critères de catégorisation des groupes socioéconomiques (voir la méthodologie de ciblage soumise en annexe du rapport intermédiaire).



Animation d'une séance de ciblage à Moudouk (27/05/12)



Animation d'une séance de ciblage à Tigzefan Issa (29/05/12)

B. Sensibilisations

Les sensibilisations sont menées en assemblées villageoises. Elles ont porté sur :

- ✓ Les bonnes pratiques familiales où cinq (5) thèmes ont été développés à l'endroit de tous les villageois indépendamment du fait d'être bénéficiaires de vouchers ou non. Il s'agit de :
 - L'alimentation de la femme enceinte et allaitante ;
 - L'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois;
 - Le lavage de mains et prévention des maladies diarrhéiques ;
 - L'utilisation des services de traitement de la malnutrition ;
 - La promotion de la consommation de légumineuses et autres aliments de complément.



Sensibilisation à Sarabanda (Banibangou) – 13 juillet 2012

- ✓ L'organisation des foires : le déroulement, la valeur des vouchers et leur utilisation, la nécessité de diversifier la ration quotidienne
- ✓ La collecte des plaintes pour pouvoir faire des réajustements selon les préoccupations exprimées.

Ces deux derniers points ont concerné uniquement les bénéficiaires des vouchers.



Support de MSF, sensibilisation au risque choléra



Support de UNICEF, sensibilisation à l'allaitement maternel exclusif

C. Organisation des foires

a) Sélection des fournisseurs

Dans le souci de dynamiser l'économie locale, ACTED a travaillé en partenariat avec les commerçants de la zone d'intervention. Un appel d'offres a été diffusé au niveau des mairies avec l'accord des autorités municipales. L'ouverture des plis a été faite dans les locaux des mairies en présence des candidats ou de leurs représentants, des autorités administratives et une équipe d'ACTED. Les principaux critères retenus étaient les prix pratiqués et le délai de mobilisation des quantités demandées. En effet, en milieu rural, exiger des documents administratifs aurait pu exclure certains commerçants, dont ceux ayant la capacité de réaliser cette opération. Le BIC (Bénéfice Industriel Commercial) était prélevé au niveau d'ACTED (soit 2% ou 7% du prix, selon si le commerçant est détenteur du Numéro d'identification fiscale). Le prix proposé par le fournisseur était donc déduit de 2 à 7% lors du paiement par ACTED. Les fournisseurs ont décidé de majorer leurs prix pour ne pas souffrir d'un manque à gagner.

b) Tenue des foires

Des sites de foires ont été déterminés en collaboration avec les autorités locales dans un souci de les rapprocher au maximum des bénéficiaires. Deux sites par communes sont retenus. Ces derniers sont aménagés la veille des foires et sont désinstallés juste après la clôture de la foire, par des contractuels locaux.

Avant chaque ouverture, les règles de bon déroulé de l'activité sont rappelées à tous les acteurs (commerçants, journaliers et bénéficiaires).



Foire de Banibangou – 24 juillet 2012

c) Paiement des fournisseurs

A la fermeture des foires l'équipe d'ACTED fait un bilan des produits vendus en présence des commerçants, puis, procède au décompte des vouchers reçus par les commerçants. Leur valeur est comparée au nombre total de personnes ayant émargées les listes de paiement. Les recettes sont ensuite comparées aux produits vendus. S'il y a une concordance on établit deux autorisations de paiements, dont une est donnée au commerçant. S'il y a des contradictions l'opération est reprise pour déceler les éventuelles erreurs, toujours en présence des fournisseurs. Ces derniers sont responsables de leur équipe de vente sur le site (personnes chargées de collecter les vouchers et de livrer les produits). Le paiement se fait à Niamey dans la semaine qui suit celle des foires.

d) Suivi des marchés

L'organisation des foires est accompagnée d'un suivi de deux grands marchés hebdomadaires (un par commune). Ainsi, les prix des céréales et du bétail sont relevés à chaque tenue de marchés à Banibangou et à Abala. Ces prix sont analysés une fois par mois par un comité mis en place à cet effet. Ce comité se réunissait au premier jour ouvrable qui suit les derniers marchés du mois. Il est constitué des représentants des services techniques de l'agriculture et de l'élevage, du maire, du préfet, des commerçants, des transporteurs et d'ACTED.

3. LECONS APPRISSES

A. Points forts

a) Méthodologie de ciblage

L'approche **participative** associant la plupart des parties prenantes : autorités locales (administrative et coutumière), bénéficiaires, commerçants, les autres partenaires de la zone et le monitoring du bailleur de fonds, ECHO, a permis un ciblage pertinent des ménages vulnérables. L'utilisation des supports visuels pour la catégorisation en assemblée, villageoise, sur le même modèle que le HEA a permis une transparence, une compréhension des critères de sélection mais surtout une appropriation des résultats de l'identification des bénéficiaires par les populations. Il faut ajouter que ce ciblage a été **inclusif**. En effet, les opérations d'identification ont concerné aussi bien les villages administratifs que les hameaux qui leurs sont rattachés.



Garbey Tchaganda – 2 juin 2012

b) Atouts des foires alimentaires comme intervention de soutien lors de crise alimentaire

La présence sur les sites des foires de plusieurs types d'aliments offre une **liberté de choix** aux bénéficiaires et contribue au respect de leur dignité humaine. En témoigne, le faible recours aux pratiques néfastes telles que la consommation des aliments de pénurie, le travail de journalier agricole pendant la saison de culture, cette année.



Foire de Tabotakit – 3 octobre 2012

La mise en œuvre du projet pendant la période de soudure permet de **briser le cercle** vicieux d'une insécurité alimentaire structurelle dans lequel les ménages vulnérables vivent depuis des décennies. L'insécurité alimentaire chronique de ces ménages est liée à certaines pratiques telles l'exode de bras valides et le travail de journalier agricole en début de saison hivernale. Ainsi, pour avoir des semences et de la nourriture pour leurs familles, les ménages pauvres partent travailler dans les champs des nantis, au détriment de leurs propres terres. Et dans un contexte de pluviométrie irrégulière au Niger, ces ménages réduisent leur chance de bonne récolte. Consacrant moins temps à leurs terres, les ménages pauvres se retrouvent à exploiter seulement quelques petites parcelles de leurs propriétés. Ce constat est encore aggravé du fait que certains bras valides des ménages vulnérables n'hésitent pas à partir en exode dans des situations alimentaires tendues. En garantissant aux ménages vulnérables des vivres pendant toute la période de soudure, cette intervention contribue à réduire des inégalités sociales et leur permettent de consacrer leur force de travail pour mieux mettre en valeur leur capital foncier. Elle leur permet également de commencer les activités champêtres dès les premières pluies utiles et donc d'avoir les mêmes chances de productions que les autres groupes socioéconomiques.

Le recours aux coupons réduit les risques liés à la manipulation d'argent aussi bien pour les bénéficiaires (détournement de l'assistance alimentaire à d'autres fins, vols, perte, agression, inflation...) que pour l'équipe (recours aux escortes dissuasives).

Le recours aux fournisseurs locaux, quoiqu'il s'agisse d'intermédiaires des grands fournisseurs de Niamey, a permis à ceux-ci de maintenir une bonne disponibilité de vivres sur les marchés. Ceci a contribué à limiter la forte volatilité de prix et la spéculation observées en pareille circonstance. En effet, le suivi des prix des céréales pratiquées sur les grands marchés hebdomadaires a relevé qu'après chaque foire les prix, au pire des cas, restaient stables par rapport à ceux pratiqués lors des marchés précédents, voire diminuaient.

La collecte des plaintes et des propositions d'amélioration auprès des bénéficiaires après chaque foire a permis de prendre en compte leurs préoccupations pour mieux les satisfaire d'une foire à l'autre. Dans un souci de transparence, lors de la mise en place de ces propositions, ACTED a associé l'ensemble des parties prenantes : autorités, commerçants. Cette transparence a créé un climat de confiance entre ACTED et ses partenaires, et sa crédibilité dans la région a été renforcée.

B. Points faibles

a) Identification des bénéficiaires

La méthodologie utilisée est, certes fiable mais longue. Il faut au moins 3 jours pour une équipe de quatre personnes pour couvrir deux villages.

Notons que la situation socioéconomique des ménages ruraux est très tributaire des aléas climatiques au Niger. Les ménages sont donc dans des situations très précaires devant certains phénomènes (Incendie, inondations et orages). En effet, entre la phase de ciblage et celle de distribution des cartes d'identification, de fortes pluies ont décimé les troupeaux. Ceci a bouleversé la structure socioéconomique de certains éleveurs, particulièrement à Gou (hameau de Bella Gouno koira). ACTED ayant déjà atteint le nombre de bénéficiaires prévu, et n'ayant pas inclus un ciblage dynamique, ces ménages dont la situation économique s'était fortement dégradée, n'ont pas pu bénéficier de l'intervention.

La plupart des bénéficiaires ne dispose pas de pièces d'identité. ACTED a du recourir aux témoignages des chefs de villages pour vérifier leur identité. Or les chefs de village, mobilisés à chaque foire sans aucune gratification, ont du faire face à des frais de déplacement, du aux grandes distances parcourues, sans être forcément des bénéficiaires directs.

Enfin, ACTED a remarqué, que par solidarité communautaire et reconnaissance des aides reçues auparavant, certains bénéficiaires ont redistribué une partie des vivres. Cette pratique difficile à annihiler pourrait compromettre l'atteinte de certains objectifs. En effet la ration donnée lors des foires est sensée couvrir les besoins de 7 personnes pendant un mois. En redistribuant une partie de cette ration, la sécurité alimentaire n'est pas assurée.

b) Organisation des foires

Les faibles capacités financières et d'infrastructures des fournisseurs locaux n'ont pas permis de réaliser des stocks au moment où les prix des céréales étaient bas. Ils n'ont pas pu acheter en gros les vivres distribuées afin d'anticiper les variations des prix et la disponibilité de certains vivres. Evoluant dans l'informel, ces commerçants ont répercuté le prélèvement du BIC (2% si NIF et 7% sinon) sur les prix des articles. En effet, ils ont signalé qu'ils ne l'incluaient pas d'habitude dans le prix de vente sur les marchés. Ce prélèvement leur ferait perdre par rapport à ceux qui vendent directement sur les marchés. Les prix des produits sur les foires, majorés du BIC, sont alors plus élevés que ceux appliqués au marché. Cet écart a été d'autant plus grand que lors de l'appel d'offre les commerçants ont proposé des prix supérieurs aux prix du marché. L'absence de représentants des bénéficiaires à l'ouverture des plis, malgré la présence des autorités locales, ne nous a pas permis de faire une comparaison avec les prix en cours sur les marchés locaux. Ces prix ont été dénoncés par certains chefs de villages. Une médiation des autorités administratives et leur engagement à

réunir autour d'une table toutes les parties prenantes a aboutit à l'acceptation des autorités contestataires de participer à la première foire.

Malgré l'effort de rapprochement des sites de foires des bénéficiaires, beaucoup de villages se situaient à plus de 10 km des sites retenus par les foires. Ils ont du payer, soit en espèce soit en nature (une partie des vivres reçus à la foire) pour le transport des produits échangés lors des foires. Ainsi en fonction des distances à parcourir, des bénéficiaires font face à des dépenses supplémentaires par rapport aux habitants du village retenu pour abriter les foires. Ces dépenses occasionnées par le transport soulèvent un souci d'équité entre les bénéficiaires.

Une différence de poids entre les sacs a été signalée à ACTED lors de la collecte des plaintes et a été confirmée par le chef de service de l'agriculture de Banibangou. Selon ce dernier, certains sacs marqués « 100 kgs » ne respectaient pas le poids afficher.



Foire de Tabotakit – 27 juillet 2012

Les difficultés d'accès à certaines zones pendant la saison de pluies, particulièrement après de fortes pluies, rendent instables le prix du transport à la tonne. Avec, la hausse régulière des prix des vivres en période de crise et la valeur fixe des vouchers octroyés, on a assisté à une réduction des qualités et/ou du nombre de produits achetés par les bénéficiaires.



Foire de Tabotakit – 27 juillet 2012

L'organisation en plein air des foires lors de la saison des pluies oblige à une installation le jour même, occasionnant ainsi une perte de temps, mais donnant la possibilité d'organiser des séances d'animations.

Enfin l'accès facile au site et surtout la multiplication des personnes intermédiaires entre le commerçant et les bénéficiaires pour collecter les vouchers a occasionné des pertes à une foire de Tabotakit.

c) Organisation des séances de sensibilisation en assemblées villageoises

La mobilisation des villageoises pendant la saison hivernale a été très difficile. Les populations sont peu disponibles, notamment les femmes qui voient leurs tâches quotidiennes (corvée de l'eau et du bois, cuisine) augmenter avec la préparation du ramadan et avec la période des semis.

L'impraticabilité de certaines voies après des pluies a modifié le planning des sensibilisations et empêché le passage dans trois hameaux bénéficiaires.

Une participation massive des hommes aux séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques familiales a été notée, alors que ces thèmes s'adressent plutôt aux femmes. Cette disparité peut s'expliquer par le fait que les chefs de ménages, en majorité des hommes, sont ceux détenant les cartes d'identifications et on pu se sentir redevables de participer aux séances de sensibilisation en échange de l'aide reçue.

4. RECOMMANDATIONS

Ciblage

- Prévoir pour le ciblage des bénéficiaires au moins trois jours par village avec 2 personnes pour l'animation et 4 personnes pour la catégorisation socioéconomique;
- Mettre en place un ciblage dynamique et prévoir des fonds de contingence une fois la saison des pluies terminées afin d'inclure les éventuelles ménages sinistrés des inondations ou des attaques des ennemis des cultures ;

Sélection des fournisseurs

- Réaliser en amont de l'appel d'offre une étude de marchés afin de comparer les prix proposés aux prix pratiqués ;
- Associer étroitement les bénéficiaires par l'entremise des chefs de village dans le processus de sélection des fournisseurs locaux et la fixation des prix, notamment lors de l'ouverture des plis des appels d'offre ;

Suivi des marchés

- Prendre en compte la variation du prix de transport des vivres pendant la saison des pluies ;
- Prévoir des fonds de péréquation des prix afin de pallier aux variations des prix, soit en augmentation le montant des vouchers distribués, soit en payant la différence aux commerçants ;

Tenue des foires

- Prévoir une prime pour les chefs de village mobilisés lors des foires pour témoigner des conditions de distribution et de l'identité des bénéficiaires (ou leurs représentants) en l'absence de pièce d'identité ;
- Prendre en compte les dépenses occasionnées par la participation aux foires de certains bénéficiaires (déplacement et transport des vivres) : soit en multipliant le nombre de sites de foires, soit en mettant en place une compensation financière (cash ou voucher) ;
- Mettre une balance à disposition lors des foires pour éviter les sacs sous-rempli, et peser un échantillon de sacs avant les foires ou l'utiliser dès qu'un bénéficiaire émet des réserves sur le poids d'un sac;
- Si des distributions sont prévues en septembre, il faut envisager une flexibilité autorisant un cash transfert au lieu des foire si les récoltes s'avèrent satisfaisantes. Lorsque la campagne est bonne, la baisse des prix des produits vivriers sur les marchés soulève quelques contestations des bénéficiaires des prix pratiques aux foires; La distribution de liquidités permet de réduire le risque de bradage des productions.

Sensibilisations

- Mettre en valeur les temps d'attente lors de l'installation du site pour faire passer des messages de sensibilisation ou prévoir du matériel de sonorisation à diffuser lors des foires ;
- Faire un calendrier des activités journalières du groupe cible de la sensibilisation pour déterminer les moments propices pour leur mobilisation ;
- Mettre en place des comités de collecte de plaintes et de propositions de solution des bénéficiaires ; L'exploitation de ces informations permettra de mieux satisfaire les bénéficiaires et d'anticiper tout quiproquo ;
- Bien sensibiliser toutes les parties prenantes sur les inconvénients de la redistribution des vivres avant chaque opération ;

Interventions complémentaires

- Apporter un appui en semences améliorées aux bénéficiaires pour leur permettre d'augmenter le rendement de leurs champs et éviter qu'ils ne vendent ou ne troquent leurs produits de foire pour des semences locales tout-venants.
